

Le président vénézuélien décrète une loi d'exception sur le droit du travail



Caracas, 30 décembre (RHC-PL)- Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, a décrété une loi dite habilitante qui permettra d'éviter que l'assemblée, dominée par l'opposition, ne remette en cause les acquis sociaux des Vénézuéliens en matière de droit du travail. Cette loi d'exception s'étendra jusqu'en 2018.

Nicolás Maduro a également signé un décret pour protéger la Caserne de la Montagne, où reposent les restes de l'ancien président Hugo Chavez.

De son côté, le vice-président exécutif, Jorge Arreaza, a souligné l'adoption de la Loi sur les semences, qui interdit l'importation, la distribution et la production d'OGM.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/80188-le-president-venezuelien-decrete-une-loi-dexception-sur-le-droit-du-travail>



Radio Habana Cuba